



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Savoie

PARCOURS PROFESSIONNELS, CARRIÈRES ET REMUNÉRATIONS

REFORME DE L'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE

LE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

PARCOURS PROFESSIONNELS, CARRIERES ET REMUNERATIONS

- Ce qu'il faut retenir de la réforme de l'évaluation.
- À quoi sert le rendez-vous de carrière.
- Quand ont lieu les rendez-vous de carrière.
- Les acteurs du rendez-vous de carrière.
- Les étapes d'un rendez-vous de carrières.
- SIAE, l'outil des rendez-vous de carrière.
- Observation et entretien : un cadre unique national.
- Pour en savoir plus.

PARCOURS PROFESSIONNELS, CARRIERES ET REMUNERATIONS

- « LA RÉFORME DE L'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE À LA RENTRÉE 2017 COMPREND UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DU PARCOURS PROFESSIONNEL ET DES RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE »

<http://www.education.gouv.fr>

CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA RÉFORME DE L'ÉVALUATION

- **Affirmation du principe de l'accompagnement au long de la carrière.**
L'accompagnement peut être soit individuel, soit collectif.
- **Fin de la notation et des trois cadences d'avancement.**
Nouvelles modalités d'appréciation de la valeur professionnelle.
- **Trois rendez-vous de carrière pour apprécier la valeur professionnelle.**
Ils donnent lieu à l'élaboration d'un compte rendu.

À QUOI SERT LE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE ?

- **Temps dédié pour porter un regard sur une période de vie professionnelle.**
Temps d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle.
- **À l'issue des deux premiers rendez-vous de carrière,**
les agents peuvent bénéficier d'un gain d'un an sur la durée de l'échelon.
- **Le troisième rendez-vous de carrière** sert à déterminer le moment plus ou moins précoce de passage à la hors-classe.

QUAND ONT LIEU LES RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE ?

- **Premier rendez-vous de carrière**

Enseignants dans la deuxième année du 6^e échelon l'année du rendez-vous.

- **Deuxième rendez-vous de carrière**

Enseignants ayant, au cours de l'année du rendez-vous, une ancienneté comprise entre 18 mois et 30 mois dans le 8^e échelon.

- **Rendez-vous de carrière pour l'accès à la hors-classe**

Enseignants dans la deuxième année du 9^e échelon de la classe normale.

LES ACTEURS DU RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE ?

- **L'Inspecteur de l'éducation nationale :**
situation la plus courante.
- **L'Inspecteur de l'éducation nationale ET le chef d'établissement :**
PE exerçant en établissement privé ou du second degré.

LES ÉTAPES D'UN RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE ?

- **Communication de la liste des promouvables.**
- **Communication du rendez-vous.**
- **Préparation du rendez-vous : «DOCUMENT DE RÉFÉRENCE DE L'ENTRETIEN».**
Document d'aide à la préparation du rendez-vous de carrière, les items servent de support au déroulement du ou des entretiens.
Il relève du choix de l'agent de transmettre ou non ce document de référence,
- **Compte-rendu du rendez-vous de carrière.**
- **Observations de l'agent.**
Possibilité de formuler par écrit des observations dans un délai de trois semaines.
- **Appréciation finale**
IA-DASEN / Rectorat

SIAE, L'OUTIL DES RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

SIAE (système d'information d'aide à l'évaluation des personnels enseignants).
Présent dans l'espace eProf de tous les personnels

- Informe avant les congés d'été tous les personnels concernés par un rendez-vous de carrière lors de l'année scolaire suivante.
- Notifie les appréciations des évaluateurs.
- Permet de renseigner des observations (dans les trois semaines qui suivent la notification)
- Notifie l'appréciation finale du recteur/IA-DASEN

En pratique...

PARCOURS PROFESSIONNELS, CARRIÈRES ET REMUNÉRATIONS
REFORME DE L'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE

COMPTE-RENDU D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS

Circoscription de Val de Reuil

I.E.N. : Monsieur LE CHANVON Jean-Mary

Observation et entretien menés le :

Nom et prénom usuel :

Nom de jeune fille :

Courriel académique :

Grade :

Emploi :

Commune :

École :

Classe :

Élèves inscrits :

Élèves présents :

	Niveau d'expertise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
18	Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (référence référentiel 2013 : P1)				
19	Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves (7 et P2)				
1C	Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (3,4 et P3)				
1D	Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4)				
14	Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5)				
2a	Coopérer au sein d'une équipe (S1)				
2b	Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement (1,1, 1,2 et 1,3)				
2c	Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages (P4)				
3a	Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (1/2/3)				
3b	Accompagner les élèves dans leur parcours de formation (5)				
3c	S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (3,4)				

1 - à compléter par l'inspecteur

2 - à compléter par l'inspecteur dans le 1^{er} degré et par le chef d'établissement dans le 2nd degré

3 - à compléter par l'inspecteur dans le 1^{er} degré et par l'inspecteur et le chef d'établissement du 2nd degré

Appréciation générale des évaluateurs

Dans le 2nd degré, l'appréciation générale portée par chacun des évaluateurs fait l'objet d'un échange préalable entre eux.

1/ Appréciation (littéraire de l'inspecteur) (10 lignes) :

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

Pour mémoire, axes de progrès évoqués en entretien :

1
2
3

2/ Appréciation (littéraire du chef d'établissement) (pour le 2nd degré) (10 lignes) :

Observations de l'agent

10 lignes maximum

Appréciation finale de l'autorité académique

A renseigner par l'autorité académique

A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent

L'ensemble des éléments précédents est communiqué à l'agent

Proposition de l'autorité académique sur un avancement accéléré

Proposition de l'autorité académique : le nombre de ces propositions est égal à 30% des effectifs du corps concernés par le rendez-vous de carrière considéré.

Niveau d'expertise		A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
1a	Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (référence référentiel 2013 : P1)				
1b	Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves (7 et P2)				
1c	Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (3,4 et P3)				
1d	Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4)				
1e	Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5)				

2a	Coopérer au sein d'une équipe (10)				
2b	Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement (11, 12 et 13)				
2c	Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages (P4)				
3a	Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (1/2/6)				
3b	Accompagner les élèves dans leur parcours de formation (5)				
3c	S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (14)				

Appréciation générale des évaluateurs

Dans le 2nd degré, l'appréciation générale portée par chacun des évaluateurs fait l'objet d'un échange préalable entre eux.

1/ Appréciation littérale de l'inspecteur (10 lignes) :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

2/ Appréciation littérale du chef d'établissement (pour le 2nd degré) (10 lignes) :

Observations de l'agent

10 lignes maximum

Appréciation finale de l'autorité académique

A renseigner par l'autorité académique

A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent

POUR EN SAVOIR PLUS :

SITE DU MINISTÈRE

<http://www.education.gouv.fr/>

- La notice du rendez-vous de carrière
- Le calendrier du rendez-vous de carrière
- Le document de référence de l'entretien
- Le guide complet du rendez-vous de carrière et ses annexes (dont référentiel de compétences)

Site de la circonscription,
rubrique « circonscription »
Diaporama, Guide complet, Lien

